

~~~~~  
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 21 décembre 2009

~~~~~  
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DEUXIEME CLASSE

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 décembre 2009, à Gignac, au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

Claude BONNAFOUS, Jean-Pierre VENTURE, Jean-Pierre VAN RUYSKENSVELDE, Jean-François CADILHAC, Georges PIERRUGUES, Michel SAINTPIERRE, Hélène BARRAL, Jean-Claude MARC, Jean-Marcel JOVER, Christian LASSALVY, Sylvie CONTRERAS, Robert POUJOL, Gérard CABELLO, Eric CORBEAU, Jean-Pierre DURET, Claude CARCELLER, Bernard JEREZ, Cyrille CADARS, Marie-Agnès SIBERTIN BLANC, Louis VILLARET, André YVANEZ, Jacques DONNADIEU, Hélène DELONCA, Bernard DOUYSET, Jean-Pierre PECHIN, Jean-Pierre GABAUDAN, Frédéric GREZES, Michel COUSTOL, Daniel REQUIRAND, Robert SIEGEL, Jean-François RUIZ, Didier LAMONT, Agnès CONSTANT, Fabienne GALVEZ, Jean-Pierre BERTOLINI, François GASTAN, Daniel JAUDON, Eric PALOC, Maurice DEJEAN, Maguelone SUQUET, André SIDERIS représenté par Christian LASSALVY

Absents ou excusés : Anne-Marie DEJEAN, Marc HENRY, Marie-Claude BEDES, Caroline COMBES, GALABRUN Jacky

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint,

DECIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,



- De modifier le tableau des effectifs afin de créer un emploi permanent d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour occuper le poste de chargé de publication.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 238 le
Publication le **29 DEC. 2009**
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le **29 DEC. 2009**
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes



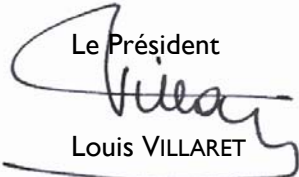
RAPPORT I.4 <i>Rapporteur : Louis VILLARET</i>	ADMINISTRATION GENERALE
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	
CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DEUXIEME CLASSE	

Le poste de chargé de publication sera vacant dans le courant du premier semestre 2010 suite au départ pour raisons personnelles de l'agent occupant actuellement ce poste.

Afin de maintenir l'activité du service, la qualité et le calendrier des publications ainsi que pour assurer la continuité entre l'agent destiné à occuper ce poste et l'agent qui quitte l'établissement, il semble nécessaire de procéder au recrutement du futur chargé de publication dès le mois de janvier. Ce recrutement lui permettra d'avoir connaissance des missions du poste avant le départ de l'actuel chargé de publication.

Je propose donc à l'assemblée :

- De modifier le tableau des effectifs afin de créer un emploi permanent d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour occuper le poste de chargé de publication.

Le Président

Louis VILLARET
